



Cote d'Ivoire : Signature d'une convention pour un crédit de 10 Milliards FCFA au profit des PME ivoiriennes

lundi 11 juin 2018, par Burkinapmepmi.com

Le Ministère du Commerce, de l'artisanat et de la promotion des Petites et moyennes entreprises (PME) et Coris Bank Côte d'Ivoire ont signé, le mercredi 06 juin 2018, une convention permettant aux PME d'avoir accès à une ligne de crédit de 10 milliards FCFA à un taux d'intérêt de 9% l'an remboursable sur trois mois à six ans.

Les entités éligibles à ce fonds sont les commerçants, les artisans, les dirigeants d'entreprises ou propriétaires de PME, quel que soit le domaine d'activités, indique l'établissement bancaire qui souligne que les montants pris en charge vont de 5 à 50 millions Fcfa par projet.

« Pour nous, les petits commerçants, les artisans sont avant tout des PME pourvus qu'ils soient légalement constitués », a dit le Ministre du Commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME Souleymane Diarrassouba, notant que le gouvernement entend créer à l'horizon 2020 une masse critique de PME compétitives.

« Cette ambition vise une forte augmentation du PIB à hauteur de 3.000 à 5.000 milliards Fcfa représentant à terme plus de 30 à 40% du Produit intérieur brut de la Côte d'Ivoire contre environ 20% (de part des PME) aujourd'hui et la création de 300.000 à 400.000 emplois additionnels », a-t-il ajouté.

Ce financement qui va de trois mois à six ans prend en compte toutes les natures de financement, allant des lignes de crédit d'exploitation jusqu'aux découverts, les crédits spots, les avances sur facture, les avances sur marché, sur bons de commande, les cautions aux fournisseurs, les cautions au marché et les avances de démarrage.

Des périodes de différés sont en outre prévues en fonction du type de financement et le niveau de réalisation des différents projets. L'établissement propose un taux d'intérêt forfaitaire de 9% l'an, en dessous de son taux de base qui est de 10% et se réserve de demander des garanties en fonction des risques.

Le Directeur général de Coris Bank, Mamadou Sanon, s'est félicité de cette convention de financement, faisant savoir qu'elle « entre dans la vision du groupe » qui s'est engagé à accorder du crédit aux PME et aux artisans, qui représentent la base d'un tissu économique fort.

Le gouvernement ivoirien qui ambitionne de faire du secteur privé le principal moteur de la croissance, veut accroître le potentiel des PME qui constituent aujourd'hui 98% du tissu des entreprises, 20% du PIB, 12% de l'investissement national et environ 23% des emplois modernes.

